

TECHNIEN ENTREPRENEUR EN AGRICULTURE

Niveau 4, RNCP37612, certificateur UNMFREO,

Publié le 31/05/2023

Public concerné, nombre,	<p>Admission et positionnement à l'entrée du parcours de certification. L'accès à la certification peut être envisagé sous le statut de formation continue ou en alternance dans le cadre du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Les candidats doivent être âgés d'au moins 18 ans au courant de la formation. S'agissant du statut de formation continue, les candidats doivent justifier d'une année d'expérience professionnelle minimum, de préférence dans le secteur professionnel. Pour les candidats en alternance, en contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage, il n'est pas exigé d'expérience préalable, celle-ci s'acquérant au fur et à mesure du parcours. Cependant la connaissance préalable de l'exploitation agricole sera requise (stages, travail saisonnier...).</p>
Prérequis, modalités et délai d'accès	<p>a) Accueil, information Cette étape permet de : - recueillir les premiers éléments de l'identité de la personne candidate, de son parcours et de son projet, - délivrer les informations relatives à la certification, aux différentes possibilités de parcours (durée, rythmes, modalités pédagogiques...) et d'aborder les dimensions à la fois administratives et financières (en la guidant, si nécessaire, vers les institutions compétentes). A l'issue, - soit le candidat réunit les conditions exigées pour un parcours d'accès en VAE et il engagera la procédure prévue, - soit le parcours du candidat correspond à la voie de la formation. Il s'engagera alors dans la phase de vérification des prérequis.</p> <p>b) Vérification des prérequis La vérification des prérequis s'opère au travers de tests écrits et/ou oraux (expression écrite et orale, connaissance du secteur) et permet de se prononcer sur l'admission du candidat. Un entretien oral associant des professionnels permet également d'apprécier le degré d'engagement du candidat, le niveau de maturité du projet, les atouts et les freins. En cas de réorientation, de nouvelles pistes sont fournies afin d'aider la personne à réaliser son projet professionnel.</p> <p>c) Positionnement et personnalisation du parcours Tenant compte des objectifs de la personne, de ses acquis professionnels et de formation, un parcours personnalisé est défini à partir d'un module de positionnement comprenant : Le repérage des acquis de formation Au cours du positionnement d'entrée en parcours de certification, à la demande du candidat et dans un objectif de personnalisation, il peut être tenu compte des acquis de formation antérieurs. Des justificatifs devront alors être joints au dossier de manière à ce que la commission de positionnement puisse les prendre en compte dans ses propositions d'individualisation du parcours. Il s'agit de la prise en compte de : - Notes ou appréciations obtenues à un examen de niveau IV ou plus, - Compétences acquises à travers d'autres qualifications du même secteur professionnel. La classification par niveau (V, IV et III) est à prendre en compte pour repérer le niveau des compétences acquises et le comparer en référence à la classification RNCP. Toute demande de validation d'acquis académiques, accompagnée des justificatifs de capacités déjà atteintes, est effectuée par écrit par le candidat. La décision de validation relève du responsable régional des évaluations du titre. Règles de validation d'acquis académiques : Au cours du positionnement, à la demande du candidat et dans un objectif de personnalisation de service, il sera tenu compte des notes obtenues à un examen de niveau IV ou plus. Les capacités déjà évaluées lors de cet examen antérieur sont alors fournies par le candidat. Le responsable régional d'évaluation statue sur la demande de validation d'acquis académiques. Il retient les notes, obligatoirement égales ou supérieures au minimum exigé, déjà obtenues lorsque ces capacités sont jugées équivalentes par lui aux capacités d'une ou d'épreuves de la certification visée. La note est dans ce cas positif transformé en lettres pour l'épreuve ou les épreuves Technicien Entrepreneur en Agriculture correspondantes. Les justificatifs sont joints au dossier du candidat</p>

Présentation générale (Problématique, intérêt)	<p>Le Technicien Entrepreneur en Agriculture (TEA) exerce son activité principalement au sein des exploitations agricoles, des services de remplacement à destination des agriculteurs-trices, des entreprises de Travaux Agricoles (ETA) ou encore de services techniques ou des équipes technico-commerciales des coopératives, du négoce agricole, du contrôle laitier...</p> <p>Il participe au management général de l'entreprise agricole. Ses principales missions sont la conduite d'un ou de plusieurs ateliers de production agricole dans une perspective de durabilité, le pilotage et le développement de ce ou ces ateliers de production et/ou de transformation agricole, la gestion et le développement de l'entreprise agricole en lien avec le territoire.</p>
Objectifs	<p>On peut préciser les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'évolution : (d'impact) <p>Résultats ou impacts attendus de la formation.</p> <p>Des indicateurs de « performance » mesurables peuvent être utilisés (recrutement...).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pédagogiques : • Qui permettent d'identifier les connaissances, capacités, habiletés comportementales que les participants devront avoir acquis à l'issue de la formation (et qui seront mesurables).
Contenu de la formation	<p>Conduire un atelier de production agricole dans une perspective de durabilité</p> <p>A 1.1 - Préparer ses interventions sur l'entreprise agricole</p> <p>Prendre connaissance ou définir le travail à effectuer</p> <p>Planifier le travail en équipe en intégrant la dimension environnementale (météo, restriction, ...) et les éventuels aménagements relatifs à une (ou des) situation(s) de handicap</p> <p>Préparer et vérifier le matériel et les fournitures</p> <p>S'équiper pour intervenir en sécurité</p> <p>A 1.2 - Assurer la mise en œuvre de la production agricole</p> <p>Réaliser les différentes opérations de production, seul ou en lien avec d'autres intervenants en s'appuyant notamment sur les nouvelles technologies</p> <p>Réaliser l'entretien courant, la maintenance ou le dépannage des matériels et équipements en utilisant le cas échéant, les nouvelles technologies</p> <p>Identifier les acteurs du réseau territorial et professionnel et collaborer avec les partenaires (autres agriculteurs, vétérinaire, fournisseurs, CUMA, ...)</p> <p>A 1.3 - Suivre et évaluer la conduite technique de l'atelier agricole</p> <p>Saisir les données de suivi technique de la production</p> <p>Renseigner les documents de traçabilité de la production</p> <p>Evaluer les résultats techniques de l'atelier production à partir d'indicateurs, de ratios</p> <p>Evaluer l'efficience de son intervention</p> <p>Repérer les coûts et les prix des intrants et des produits ainsi que leurs critères de variation</p> <p>Piloter et développer un atelier de production ou de transformation agricole</p> <p>A 2.1 - Concevoir le système de production agricole</p> <p>Choisir et définir les objectifs et les modalités de production</p> <p>Evaluer les besoins en espace (foncier, surface, organisation de l'espace, ...)</p> <p>Evaluer les besoins en matériels et fournitures</p> <p>Evaluer les besoins en main-d'œuvre</p> <p>A 2.2 - Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de commercialisation et de distribution</p> <p>Identifier la concurrence, les différents types de circuits de distribution et situer son offre</p> <p>Définir une politique commerciale et la mettre en œuvre avec les clients</p> <p>Assurer une veille commerciale et analyser l'évolution du contexte concurrentiel et sociétal</p> <p>Adapter la stratégie commerciale de l'entreprise au contexte et à son évolution</p> <p>Acheter et négocier avec les fournisseurs</p> <p>A 2.3 - Participer à la promotion de son activité agricole</p> <p>S'impliquer dans la mise en œuvre d'un évènement ou d'une animation sur le territoire</p> <p>Communiquer et promouvoir sa production</p> <p>A 2.4 - Assurer la gestion administrative et économique d'un atelier de production ou de transformation agricole</p> <p>Assurer une veille technique et réglementaire en lien avec la production</p> <p>Réaliser les documents administratifs et déclarations des données économiques nécessaires au fonctionnement de l'atelier en utilisant les outils numériques</p>

	<p>Enregistrer les données de production Calculer les ratios et suivre la rentabilité de l'atelier</p> <p>Gérer et développer l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire</p> <p>A 3.1 - Organiser le travail et gérer les relations humaines au sein de l'entreprise agricole Estimer ses besoins en main d'œuvre et compétences, recruter et travailler avec les acteurs de l'emploi agricole Organiser et coordonner le travail et encadrer une équipe le cas échéant Assurer la gestion réglementaire et administrative des ressources humaines Sécuriser le travail des personnels et prévenir les maladies professionnelles et accidents Optimiser les relations humaines au sein de l'entreprise (relations entre associés, prévention des conflits ou de l'isolement du dirigeant, ...) Sensibiliser l'ensemble des intervenants et adapter les postes de travail au(x) situation(s) de handicap éventuelle(s)</p> <p>A 3.2 - Réaliser le bilan économique, financier, social et environnemental de l'entreprise agricole Identifier les éléments de gestion de l'entreprise agricole et les obligations environnementales, sociales et fiscales Suivre et analyser les performances économiques et financières globales de l'entreprise agricole Adapter le fonctionnement de l'entreprise agricole et les prises de décisions aux résultats économiques et aux contraintes environnementales et techniques Prendre en compte le développement durable dans la gestion globale de l'entreprise Définir et réfléchir les moyens nécessaires à l'adaptation et aux anticipations indispensables à l'évolution de l'activité ou à la création d'activité de l'entreprise agricole. Construire le budget prévisionnel de l'activité Réaliser un plan de financement et gérer les investissements</p> <p>A 3.3 - Développer son entreprise agricole et intégrer son territoire Communiquer et promouvoir l'(les) activité(s) de l'entreprise agricole Intégrer les réseaux professionnels et collectifs du territoire Assurer une veille prospective (technique, commerciale, économique, sociale, comportementale, environnementale...) et maintenir ses compétences par la formation Analyser et faire évoluer les pratiques de l'entreprise et mettre en œuvre de nouveaux projets, le cas échéant</p>
Modalités et méthodes pédagogiques	<p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit des moyens utilisés pour permettre les apprentissages (exercices, capitalisation de l'expérience professionnelle, jeux de rôles, exposés, film, vidéo...) mais aussi ; • Supports pédagogiques (<i>distincts d'une simple documentation professionnelle</i>) ; • Matériel de vidéo projection ; • Salles ; FOAD • Plateaux techniques... <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Active, • Interrogative... <p>Modalités : Présentiel et à distance</p>
Compétences / Capacités professionnelles visées	Ces compétences et/ou capacités professionnelles visées doivent ensuite pouvoir s'évaluer au cours et à la fin de la formation. https://www.francecompetences.fr/wp-json/api/v1/activity/export/24136/462775
Durée	De 520 h à 1040 h
Dates	Début septembre à fin juin
Lieu(x)	MFR SAMER
Coût par participant	<p>Dépenses à envisager pour estimer le coût :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépenses « formateurs » (salaires, déplacements ...); • Dépenses « stagiaires » (déplacements, fournitures, ...); • Dépenses « locaux, matériels, fournitures... » ; • Dépenses « organisation administrative ».

Responsable de l'action, Contact	VASSEUR ETIENNE 284 rue de questrecques 62830 Samer
Formateurs, Animateurs et intervenants	<p>a) Les formateurs animateurs permanents Ils assurent la coordination pédagogique des parcours de certification, le suivi des stagiaires lors des périodes en entreprise, l'accompagnement des travaux personnels ou de groupes en cours de formation. Ces formateurs ont ainsi un rôle de tuteur, de « facilitateur » du parcours de certification. Ils assurent également une partie des enseignements. L'exigence vis-à-vis de ces formateurs est la suivante : -Une connaissance du milieu professionnel attestée par une expérience. -Une formation technique et générale et une qualification et/ou compétence de niveau III ou supérieure. -Une qualification pédagogique délivrée par l'Association Nationale pour la Formation et la Recherche pour l'Alternance.</p> <p>b) Les intervenants extérieurs Ceux-ci sont des spécialistes ayant une compétence professionnelle confirmée et/ou une formation supérieure. Il s'agit notamment : - De directeurs de structures de l'amont ou de l'aval de l'agriculture, -De techniciens-conseil agissant auprès des agriculteurs, -D'animateurs de groupes de développement agricole et rural, -De consultants, spécialistes, experts, -De responsables du secteur de l'agriculture, -D'élus locaux, Des réunions pédagogiques permettent de faire le bilan du déroulement du parcours de certification, des évaluations et de la progression des stagiaires vers leur objectif professionnel.</p>
Politique PSH	Au sein de notre organisme la référente handicap est Madame Level Catherine dont les coordonnées sont les suivantes : 284 rue de questrecques 62830 Samer En cas de signalement d'une personne en situation de handicap merci de prendre contact avec Mme Level afin de mettre en place les adaptations nécessaires.
Suivi de l'action	Emargement par les stagiaires et le formateur à l'école et pour le stage (émargement par le stagiaire et le maître de stage, et conventions de stages pour les adultes (hors apprentissage).
Modalités d'évaluation	<p>Bloc 1 : Conduire un atelier de production agricole dans une perspective de durabilité Une évaluation pratique par un professionnel - épreuve individuelle Une évaluation écrite et orale par un jury de professionnels pratique explicitée) - épreuve individuelle</p> <p>Bloc 2 : Piloter et développer un atelier de production ou de transformation agricole Un dossier technique et commercial évalué à l'écrit puis une présentation orale devant des professionnels - Epreuve individuelle Présentation d'une animation ou d'un évènement organisé sur le territoire - Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle.</p> <p>Bloc 3 : Gérer et développer l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire Réalisation d'un dossier de présentation et d'une problématique ressources humaines - Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle. A partir d'une situation présentée (dossier + visite + échange avec l'exploitant) formulation d'un diagnostic et préconisations - Evaluation écrite par un jury de professionnels. Epreuve individuelle. Dossier développement d'une entreprise existante ou en projet - Evaluation du dossier écrit et soutenance orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle.</p>
Evaluation de l'action	<p>Une évaluation de l'action (<i>satisfaction des participants</i>) et une autre sur le degré d'acquisition des compétences (<i>tests, examens, fiches d'évaluation, entretiens...</i>) sont à envisager. Identifier clairement le nom du titre, du diplôme du certificat Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (<i>tour de table, cible, bilan écrit...</i>). Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » (<i>recommandée</i>).</p>
Indicateurs de satisfaction 2023	<p>Taux de satisfaction : % Taux d'atteinte des objectifs : % des stagiaires ont atteint leurs objectifs aptitudes et compétences visées. Taux d'assiduité :</p>
Passerelles et débouchés possibles	<ul style="list-style-type: none"> • A1101 - Conduite d'engins agricoles et forestiers • A1414 - Horticulture et maraîchage • A1405 - Arboriculture et viticulture • A1416 - Polyculture, élevage • A1302 - Contrôle et diagnostic technique en agriculture

Si besoin, merci d'utiliser ce QR CODE afin de faire remonter une réclamation, un aléa ou une difficulté.

RECLAMATIONS - usagers

